



Un peu de chaleur

Joyeux Noël à tous

Etat civil

Naissances*

Hélio BOCHATON

3 novembre

** La commune ne peut diffuser, sans le consentement des parents, la naissance de leur(s) enfant(s). Pour la parution d'une naissance dans le bulletin municipal, les parents doivent nous informer par mail :*

etatscivil@chapareillan.fr

Mariages

**Virginie CARITEAU
& Jean-Christophe FAURITE**

17 octobre

Décès

Léon ROUX

21 septembre

Simone TARDY

4 octobre

Huguette MOLLARD

9 octobre

Marc PORTAZ

21 octobre

Paulette BARRE

2 novembre

Désiré COMBAZ

8 novembre

Jean-Pierre HENRY

9 novembre

Andrée VETTIER

13 novembre

Jocelyne CHAUTEMPS

17 novembre

Jean CHAPELLET

21 novembre

Marie-Louise MONGELLAZ

26 novembre

Christine RICCI

27 novembre

3.

4 / 10.

11 / 14.

15 / 16.

17.

18 / 19.

20 / 21.

22 / 23.

24.

Editorial

Vie Municipale

Aménagements & Travaux

Enfance & Jeunesse

Bibliothèque

Vie Locale

Vie Associative

Infos de la Vallée

Il était une fois Chapareillan



Agenda 2021 : merci les commerçants !

Les commerçants de Chapareillan et des alentours vous offrent pour la deuxième année un agenda.

La commune tient à remercier l'ensemble des commerçants pour leur participation.

Cet agenda a été distribué en même temps que ce bulletin.

Vous pouvez également en demander à l'accueil de la mairie (dans la limite des stocks disponibles).

CONTACT

Mairie

24 place de la mairie
CS 60077
38530 CHAPAREILLAN

Téléphone : 04 76 45 22 20

Fax : 04 76 45 21 46

lundi
8^H30 / 12^H00

mercredi :
8^H30 / 12^H00

vendredi
8^H30 / 12^H00

E-mail :

accueilmairie@chapareillan.fr

Site :

www.chapareillan.fr

Facebook :

[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)



Martine VENTURINI
Maire de Chapareillan

Soyons solidaires !

Comment raconter l'année 2020 sans prendre le temps de l'émotion. La crise n'a pas simplement bouleversé nos modes de vie ; elle nous a touchés de manière intime dans notre rapport aux autres et au monde.

Dans cette période d'incertitude durant laquelle nous devons contraindre notre mode de vie et nos loisirs, je remercie les commerçants et artisans de Chapareillan, qui nous ont facilité l'accès aux services dont nous avons besoin au quotidien, grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire efficace.

A l'heure où nous souhaitons plus de commerce de proximité, c'est le moment d'être solidaires.

Je salue également les associations de notre Commune qui, privées d'activités cette année ont trouvé des solutions pour que certaines manifestations aient lieu malgré des restrictions de plus en plus contraignantes.

Dans ce contexte, tous nos agents municipaux ont eux aussi pris en charge leur mission avec détermination et professionnalisme, afin d'assurer à chacun, la continuité d'un service public de qualité.

La crise sanitaire n'est toujours pas derrière nous. Nous devons encore faire preuve de patience et de vigilance.

Je souhaite que cette fin d'année soit pour nous tous, pleine d'apaisement et de légèreté. Que cette parenthèse de Noël permette à chacun d'entre nous de nous retrouver et d'oublier un peu le tumulte de cette année difficile. Que chacun de nous puisse se ressourcer, afin d'envisager les mois à venir avec confiance.

A l'aube d'une nouvelle année, je suis certaine, que nous saurons tous ensemble, rester bienveillants et solidaires. Solidaires avec les personnes fragilisées, solidaires avec nos commerçants et nos artisans, et enfin, conscients de la richesse de notre territoire et de son dynamisme.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Agenda

Vœux de la municipalité

Vendredi 8 janvier - 18^h30

Salle polyvalente



Commémoration du 19 mars 1962

Vendredi 19 mars-

Monument aux morts

Selon le protocole sanitaire en vigueur, nous pourrions être en mesure d'annuler ces manifestations



Vidéoprotection et non vidéosurveillance

Dans le cadre des propositions présentées lors de la dernière campagne municipale, un système de vidéoprotection sera installé dans la Commune.

Ce projet consiste à mettre en place un système d'enregistrement vidéo fixe, destiné à surveiller certains lieux et bâtiments publics, de jour comme de nuit.

Il ne s'agit pas ici, d'un poste de contrôle dotées de caméras mobiles, pilotées par un opérateur, ou par du personnel municipal, mais d'un système autonome fixe.

Les enregistrements recueillis seront conservés durant un mois, et ne seront accessibles que par les forces de Gendarmerie ou les autorités judiciaires.

Cet équipement sera mis en place

avec l'autorisation et sous la supervision du Préfet, et devra obéir aux règles de contrôle mises en place par la CNIL.

Ce dispositif sera exclusivement affecté à la surveillance des bâtiments publics et des axes de circulation de la Commune.

Les objectifs de cette installation sont les suivants :

- Assister la Gendarmerie Nationale afin d'assurer la tranquillité des habitants et la lutte contre les dégradations et les actes de vandalisme,
- Sécuriser les lieux de vie et de

rassemblements,

- Enregistrer les déplacements des véhicules traversant la commune en vue de leur identification a posteriori dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Les objectifs attendus

- Mieux prévenir et mieux suivre les atteintes à la tranquillité dans les lieux particulièrement exposés à des actes de malveillance et de dégradation,
- Donner les moyens supplémentaires aux autorités compétentes pour identifier les auteurs d'infractions.

lieu d'implantation des caméras*



171 550

C'est le coût Hors Taxe du projet global de vidéoprotection

LIEU D'IMPLANTATION DES CAMERAS	NOMBRE DE CAMERAS	
Mairie 24, Place de la Mairie	1	Tranche Ferme
Ecoles et Restaurant Scolaire Chemin des Ecoliers	5	
Carrefour Rue de l'Épinette / Rue de l'Etraz	2	Tranche optionnelle (qui se feront ou non)
Carrefour Avenue de Grenoble / Route de Barraux	2	
Carrefour Avenue de Grenoble / Chemin de la Meunière	3	
Carrefour Rue de l'Épinette / Rue du Souvenir Français / Place de la Mairie	3	
Parc du Granier Chemin des Ecoliers	2	
TOTAL	18	

Un projet global donne droit aux financements

* Sources : Dossier de demande d'autorisation d'exploitation d'un système de vidéoprotection urbaine de la Mairie de Chapareillan annexe 2 – localisation du système de vidéoprotection,

Pour en savoir +

Interview de Mme Martine Venturini, Maire de Chapareillan

Pourquoi mettre en place un système de vidéoprotection sur la commune ?

Lors de la campagne électorale en 2020, nous avons pour projet de mettre en place un système de vidéoprotection afin de faire face aux incivilités qui nuisent à la qualité de vie de la commune. Depuis notre élection, nous travaillons sur ce projet, qui verra le jour très prochainement.

Une commune comme Chapareillan a-t-elle vraiment besoin d'un tel dispositif ?

Je suis animée par le souci de la tranquillité et de la sécurité des habitants. Or, beaucoup trop de riverains ou de commerces de Chapareillan ont été victimes de cambriolages. De la même manière, certains bâtiments publics sont encore trop souvent l'objet de dégradations volontaires. Ces atteintes aux biens sont en augmentation et se déroulent souvent

la nuit puisque nos rues sont désertes et que la proximité du Col du Granier favorise l'action d'une délinquance itinérante.

La difficulté d'identifier les auteurs de ces actes de malveillance renforce le sentiment d'impunité et encourage la répétition de leurs infractions.

Dès lors, il est de ma responsabilité de mettre en place les moyens nécessaires pour faire en sorte que ces agissements diminuent. Donc, oui ! La vidéo protection est vraiment utile à Chapareillan.

Si ce type de système de protection n'a pas toujours les effets dissuasifs souhaités, il constitue une aide précieuse et avérée pour la résolution des infractions commises. En effet, les sources de la Gendarmerie le confirment ; une baisse conséquente de la délinquance a été constatée depuis la mise en place de la vidéoprotection sur la commune de Pontcharra.



Combien y aura-t-il de caméras et où seront-elles positionnées ?

Afin d'obtenir les financements nécessaires, nous avons dû réaliser un projet global pour un total de 18 caméras, dont 6 fermes.

Notre projet va se dérouler en plusieurs échéances :

Les 6 premiers appareils seront disposés dès l'année prochaine, sur la place de la Mairie et autour des bâtiments scolaires.

Les autres caméras seront disposées les années suivantes ou pas, à différents carrefours de la commune et dans le Parc du Granier. (voir tableau ci-contre).

Qui finance un tel projet ?

Nos principaux financeurs sont l'Etat, La Région et la commune.

Cérémonie de remise des prix Fleurissement et Illuminations 2019 annulée

Compte-tenu des restrictions sanitaires, la commune est dans l'obligation d'annuler les remises des prix Fleurissement et Illuminations 2019.

Néanmoins, les participants, que nous remercions, recevront leurs prix directement chez eux courant janvier.

La commune tient également à remercier La Gentiane, Bazarland et Mr Bricolage pour avoir offert à l'ensemble des participants, des bons d'achats.

Voici le classement :

FLEURISSEMENT :

1. Suzanne Uchet
2. Jean Michel Coumes
3. Yvette Jaxx

ILLUMINATIONS COMMERCANTS :

1. La Gentiane
2. Elévation Coiffure

ILLUMINATIONS MAISONS :

- 1 ex-aequo. Jonathan Mutter
- 1 ex-aequo. Victor et Benoit Seyssel
3. Pascale Lekieffre
4. Ksénia Miard
5. Michel Drillat
6. Pierre-Philippe Chêne
7. Margueritte Reich
8. Annick Perichon

La municipalité a fait le choix de maintenir le concours des illuminations en 2020. Le jury se déplacera chez les participants entre le 14 et le 23 décembre 2020.

Depuis le 1^{er} confinement, la municipalité soutient ses commerçants

Martine Venturini, Maire de Chapareillan, répond à nos questions.

Vous avez écrit, fin octobre, au 1^{er} ministre, pour le maintien des ouvertures des commerces. Pourquoi ce choix ?

Depuis le 16 Mars, certains commerces, de Chapareillan ou des alentours ont subi des pertes financières très importantes.

Bien que ce nouveau confinement soit nécessaire pour préserver des vies et les capacités d'accueil de nos hôpitaux, il engendre avec lui de nouvelles difficultés financières pour nos commerces déjà fragilisés. En effet nombre d'entre eux se sont vus imposer une fermeture après avoir investi pour pouvoir accueillir leur clientèle dans les conditions sanitaires.

Avec ce courrier, j'ai souhaité témoigner de mon inquiétude et de celle des commerçants qui m'ont interpellée. J'ai également souhaité rappeler au Premier Ministre l'inéquité de la fermeture de certains commerces considérés comme "non essentiels" vis à vis de ceux des grandes enseignes.

De plus, cette situation est selon moi préjudiciable à la bonne acceptabilité de ce nouveau confinement.

Les commerçants doivent aujourd'hui naviguer dans un monde d'incertitude permanente, et d'informations parfois contradictoires.



Affichette utilisée sur notre site Internet et sur notre page Facebook pour montrer le soutien de la commune vis-à-vis des commerçants locaux

S'il doit y avoir une 3^{ème} vague ?

Dans tous les cas j'aspire à ce que les commerces restent ouverts, même si cette ouverture est associée à des conditions d'accueil strictes.

Quoi qu'il en soit nous devons nous adapter à mesure des décisions gouvernementales, et porter la parole des commerçants comme nous le faisons déjà.

Par quels moyens aidez-vous les commerçants ?

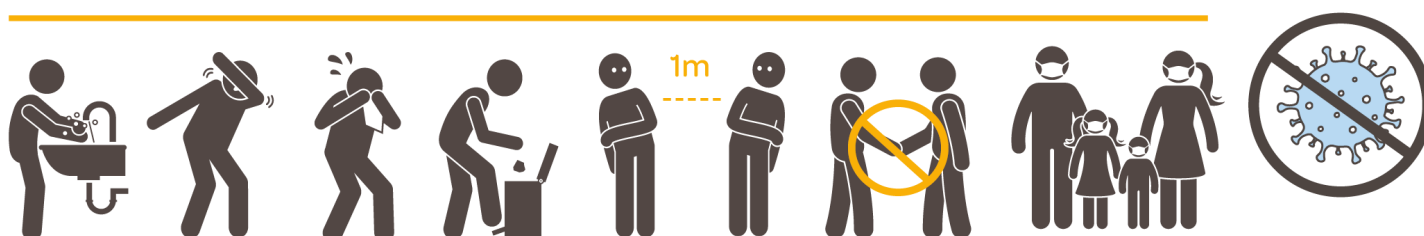
Au niveau de la Municipalité, notre moyen de soutien est la communication par le biais de notre site Internet, notre page Facebook et le bulletin municipal. De fait, j'encourage tous les acteurs locaux, à nous faire part de leurs initiatives régulièrement.

Les commerçants ont su s'adapter : je pense notamment aux restaurateurs qui ne peuvent pas rouvrir pour les fêtes de fin d'année. Ils se sont adaptés en proposant de la vente à emporter.

J'appelle les habitants à faire leurs achats au sein des commerces de Chapareillan dès que cela leur est possible. **Nous voulons tous des commerces de proximité, eh bien c'est maintenant que nous devons leur prouver notre solidarité.**

J'en profite pour signaler aux commerçants que des aides sont possibles au niveau de La Région, du Département et de la Communauté de Commune du Grésivaudan. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de ces collectivités (voir les aides en page 23).

Pour limiter la propagation du virus, respectez les gestes barrières



Ils nous ont quitté...

Marc Portaz

Marc voit le jour le 18 octobre 1939 à Chapareillan dans la maison familiale, allée du Colombier. Fils unique de viticulteurs, après son passage à l'école publique, il poursuit sa formation au lycée agricole Reinach à la Motte Servolex tout en aidant ses parents aux travaux de la vigne.

En novembre 1959, il est appelé sous les drapeaux pour servir en Algérie comme maître-chien au 31^e G.V. de Mostaganem. Il est libéré des obligations militaires en janvier 1962 avec le grade de brigadier, après 26 mois de service.

Rentré à Chapareillan, il est embauché à l'usine Proner où il rencontre Simone qu'il épouse en 1972. De leur union naissent deux enfants : en 1973, Jean-Marc, œnologue diplômé, et en 1974, Nadège, opticienne à Goncelin qui lui donnera deux petits-enfants, Mathéo et Julia âgés de douze et sept ans.

A la mort de son père en 1980, il reprend le domaine viticole que Jean-Marc rejoindra en 2000 comme chef d'exploitation.

Pendant quarante ans, aidé de Simone et de Jean-Marc, il exploite son domaine. Il est très connu et estimé dans le monde des vins de Savoie. Son travail est récompensé d'un certain nombre de médailles.

En plus de ses occupations professionnelles, Marc a créé le Ski-Club de Chapareillan dont il a longtemps assuré la présidence et il a fait partie pendant une vingtaine d'années du Centre de Secours comme pompier volontaire.

Depuis sa création, il a rejoint le Conseil des Sages dont il était un membre assidu. Mais surtout il s'est beaucoup donné pour le comité FNACA de Chapareillan dont il a été un des membres fondateurs avant d'en devenir le président en 2008, après le décès du président



Marc Portaz

Henri Cartier. Très présent, très actif, il a assumé avec efficacité sa présidence pendant douze ans tout en luttant avec courage et discrétion contre la maladie, après avoir subi de nombreuses interventions chirurgicales.

Marc s'est éteint à l'hôpital de Chambéry le 21 octobre 2020. Il venait d'avoir quatre-vingt-un ans.

La municipalité partage le chagrin de Simone et de sa famille et le remercie pour son investissement sur la commune

Espace connexion Haut-Grésivaudan

**Quand la souffrance parle trop fort,
Nous vous écoutons !**

La crise du Covid-19 a impacté votre vie ?
Vous vous sentez isolé(e) ? Vous éprouvez des craintes ?
Vous aimeriez pouvoir en parler ?

**NE RESTEZ PAS SEULS,
NOUS SOMMES A VOTRE ÉCOUTE !**

04 69 969 569

connexion.gresivaudan@gmail.com

* Coût d'une communication locale selon opérateur - appel anonyme

+ d'infos :
www.chapareillan.fr

Désiré Combaz

Le 8 novembre dernier, Désiré Combaz s'est éteint.

La commune lui rend hommage car pendant plus de 18 ans, cet homme a participé activement à la vie communale de Chapareillan où il s'est beaucoup investi.

Désiré Combaz a œuvré sous 3 mandats. Tout d'abord sous le mandat du maire Christian Casset, de 1983 à 1989 en tant que conseiller municipal puis en adjoint spécial à la section de Bellecombe.

Ce statut d'adjoint, Désiré Combaz l'a gardé sous le mandat du maire Jean Ehrard de 1989 à 1995 et sous celui du maire Christian Cugnolio de 1995 à 2001.

La municipalité se joint à la tristesse de la famille et remercie Désiré Combaz pour son investissement sur la commune.



Désiré Combaz

Commémoration du 11 novembre 1918



Commémoration du 11 novembre 1918, dans le respect du protocole sanitaire



Repas du Saint-Roch et des aînés

En raison du contexte sanitaire incertain pour les mois à venir, le conseil d'administration du CCAS, lors de sa réunion du 7 décembre, a pris la décision de ne pas réaliser le repas du Saint-Roch et le repas des aînés au 1^{er} trimestre 2021.

Nous vous tiendrons informés de la suite en fonction des évolutions.

Les actions du C.C.A.S !

Colis de Noël

Compte tenu des annulations des « repas du Saint-Roch » et du « repas des aînés », du fait de la Covid-19, le CCAS a fait le choix, en 2020, d'offrir un colis de Noël aux habitants de Chapareillan dès 70 ans (au lieu de 80 ans, les années précédentes).

En totalité, ce sont 206 colis qui ont été distribués cette année : 102 pour les personnes entre 70 et 79 ans et 104 pour les plus de 80 ans.

Plan canicule

Si vous êtes né en 1950 ou avant, vous pouvez bénéficier du plan canicule du CCAS. L'objectif, durant cette période est de vous contacter pour vérifier que tout se passe pour le mieux pour vous.

Le document d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie et sur notre site jusqu'au 30 avril 2021.

Ma commune ma santé

Ma commune ma santé est un dispositif permettant un accompagnement pour accéder à une couverture maladie complémentaire.

Pour qui ?

Pour les habitants de Chapareillan n'ayant pas accès à cette couverture par leur employeur : étudiants, retraités, agriculteurs, commerçants, chômeurs, intérimaires, artisans...

A partir de quand ?

Dès la fin du 1^{er} trimestre 2021.
Des permanences (rendez-vous) seront mises en place à la salle Saint-Roch.

+ d'infos prochainement :

Site : www.chapareillan.fr

Facebook : @mairiedechapareillan

Le nouveau site est en ligne

Depuis le 2 décembre, le nouveau site Internet de la commune est en ligne.

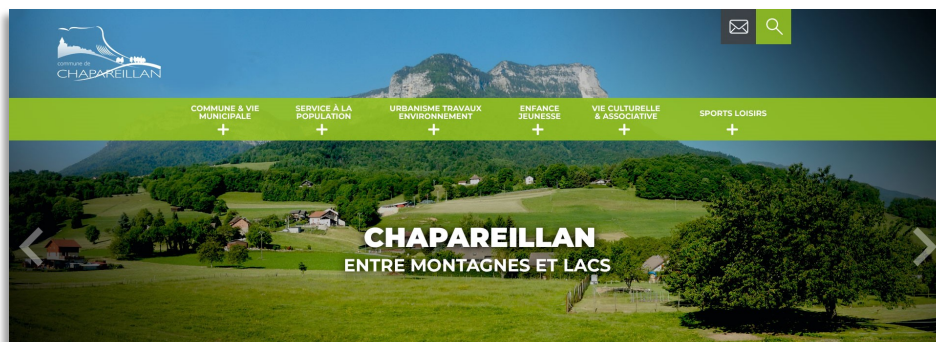
Ce site est beaucoup plus rapide, plus simple d'utilisation et plus attractif.

Dans un premier temps et afin de ne pas perturber nos internautes, nous avons fait le choix de garder pratiquement les mêmes rubriques mais cela évoluera dans le temps. Notre objectif : que ce site soit accessible le plus rapidement possible.

Ce site, c'est :

- 130 pages d'informations,
- 200 pages d'annuaires (santé, commerçants, associations),
- 300 documents PDF (Cerfa, bulletins, arrêtés...)

Il est important de noter que ce site est mis à jour régulièrement, une priorité en terme de communication.



Personnels de santé, commerçants, artisans, responsables associatifs...

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site dans l'une des rubriques de l'annuaire afin de vérifier le contenu qui vous concerne (téléphone, mail, liens Facebook...).

Certaines informations peuvent être manquantes ou erronées. Si tel est le cas, merci de prendre contact avec le service communication.

Contact :

communication@chapareillan.fr



829

C'est le nombre d'abonnés à notre page Facebook

Campagne de stérilisation des chats errants

La commune de Chapareillan a signé une convention avec la Fondation Clara dont l'objectif est de capturer et d'effectuer des opérations d'identification et de stérilisation des chats errants.

Ces derniers seront par la suite relâchés dans les mêmes lieux où ils ont été capturés.

Lorsque des campagnes de capture seront programmées, une information sur notre site sera publiée au moins une semaine à l'avance.



Faire son changement d'adresse sur Internet

Le site Internet [service-public.fr](http://www.service-public.fr) permet d'informer d'un déménagement plusieurs organismes publics ou privés en une seule fois. Le téléservice de déclaration de changement de coordonnées propose de signaler un changement d'adresse postale ou électronique, de numéro de portable ou fixe ou une modification administrative auprès des caisses de sécurité sociale et de retraite, de fournisseurs d'électricité, de Pôle Emploi, des services des impôts ou des cartes grises. Un simple justificatif de domicile vous sera demandé pour vous identifier.

Déclaration :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128>

Retraités de la CNRACL, élevez vos représentants !

Le vote pour les élections des représentants du conseil d'administration de la CNRACL, **FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS**, se déroulera du 1^{er} au 15 mars, soit par correspondance, soit par Internet.

- **Je suis électeur**, si je suis titulaire d'une pension personnelle ou d'une pension de reversion.

- **Je vérifie mes coordonnées** (adresse postale et état civil via mon espace personnel).

- **Je vérifie mon inscription**, je peux la rectifier via le formulaire en ligne

- **Je reçois le matériel de vote** accompagné des professions de foi des candidats.

- **Je vote** du 1^{er} mars à 9^h00 au 15 mars à 18^h00.

Renseignements :
Site : www.cnrACL.retraites.fr



Votre voix compte !

ELECTIONS

DE VOS REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2021

DU 1^{ER} AU 15 MARS 2021

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Valérie Imbault-Huart, Fabrice Blumet, Emmanuelle Gioanetti, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Lucas Beysson, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Jean-Pierre Villesoubre, Gisèle Motta, Christopher Dumas

Expression politique de l'opposition

Le Plan Local d'Urbanisme PLU a enfin été présenté. Ce projet politique communal est déterminant pour les 10 années à venir. Ce plan doit structurer la diversité des paysages et des habitats et traduire des orientations fortes notamment vers les mobilités douces, le rapprochement entre activités et résidences. Il convient de s'interroger, d'analyser ce projet et d'interpeller les élus de la majorité sur leur choix. De nombreux retards ont été pris dans la mise en conformité des réseaux, sans compter ceux de la fibre et la voirie. Le projet de PLU constitue une opportunité pour définir une politique globale d'aménagement.

Tout en réduisant fortement les subventions aux associations véritables acteurs du lien social (réduction qui se poursuit depuis 2014), la majorité municipale a engagé un investissement de surveillance des personnes et des véhicules par caméras d'un montant de 205 000€. Cette dépense ne résoudra pas les problèmes d'incivilités, comme le démontre une étude menée par un chercheur du CNRS*. Ces dispositifs ne sont plus dissuasifs car ils se sont généralisés ; ils provoquent un déplacement des délinquants vers les zones non couvertes. Enfin des enquêtes menées auprès des autorités judiciaires montrent que les images ne sont utiles au mieux que dans 3% des cas. A cette époque de crise sanitaire, d'augmentation considérable de la pauvreté et de rupture des liens sociaux, peut-on faire une meilleure utilisation de l'argent public ?

*Anne Morris, Bruno Berlioz, Olivier Bourquard, Jean Miellet
Nous joindre : achapareillan@laposte.net ou par courrier :
Elus de la minorité – mairie de Chapareillan 38530*

* « Vous êtes filmés - Enquête sur le bluff de la Vidéo surveillance » de Laurent MUCCHIELLI



*Fabrice Blumet
Adjoint aux travaux*

En cette fin d'année, je tiens particulièrement à vous présenter les derniers travaux réalisés sur notre commune. Je tiens également à saluer et remercier les agents des services techniques qui œuvrent quel que soit le climat pour que Chapareillan reste et demeure une belle commune.

Conseils pour l'hiver

Pensez à protéger vos compteurs d'eau

Avec le gel, ceux-ci peuvent être endommagés

Pensez à vous garer correctement

afin de faciliter l'accès aux véhicules de service pour le déneigement

Les réalisations sur la commune



Réfection du hangar de la mairie de Bellecombe suite aux intempéries de 2019



Pose d'une rampe à la mairie



Ramassage des feuilles par Arece



Enrobé, rue des désertes à la Palud



*Changement du tuyau eaux pluviales,
allée de Payot*



*Pose de barrières,
Avenue du Granier*



*Création d'un second petit jardin,
À l'école élémentaire*



*Création de 2 places de parking et pose
d'un potelet, rue des Girards*



*Création d'une chicane
au hameau des sources*



Pose des illuminations de Noël

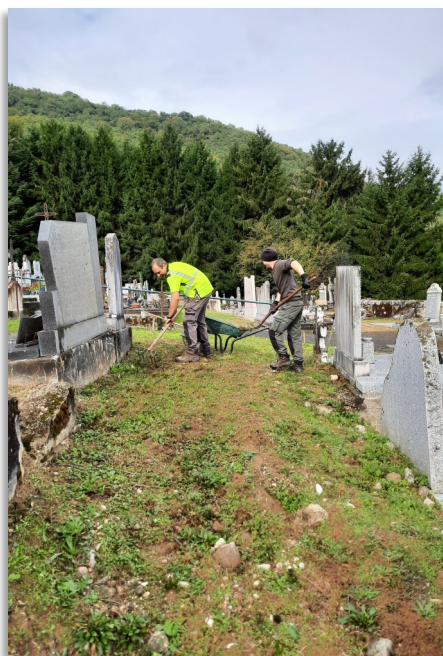
Aménagement des cimetières

Les personnels des services techniques ont œuvré pendant plusieurs jours pour embellir les cimetières :

- Au cimetière du bourg, une préparation à l'engazonnement des allées des cimetières a été effectuée et l'ensemble des pierres tombales ont été numérotées.
- Au cimetière de Bellecombe, les poteaux ont été repeints et la clôture changée.



Pose du grillage au cimetière de Bellecombe



Préparation pour engazonnement
du cimetière du Bourg



Numérotation des tombes et allées
au cimetière du Bourg



Engazonnement au niveau de la fontaine

Avenue de Grenoble

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux, avenue de Grenoble, la société qui a œuvré, s'est engagée à remettre à neuf le rond-point et à réengazonner les abords de l'avenue.



Réfection du rond-point



Engazonnement des abords de l'avenue



Eric Bouvet

Pourquoi une telle installation au Parc du Granier ?

Lorsque les gens du voyage ont quitté le Parc du Granier, nous avons, dans l'urgence, installé des blocs de béton devant la barrière, chemin de l'Epitel, afin que cette situation ne se reproduise plus.

Malgré cette précaution, il restait tout de même la possibilité d'entrer en enlevant le grillage.

Avec les élus, nous nous sommes concertés et avons évoqué cette situation mais implanter de nouveaux blocs ne nous paraissait pas judicieux et encore moins esthétique.

Ce parc est destiné aux habitants de Chapareillan mais aussi aux associations qui organisent des manifestations comme les feux de la

Une idée plutôt originale

Depuis le mois d'octobre, vous avez pu remarquer qu'un énorme bloc de béton avait fait son apparition dans le Parc du Granier, aux abords du terrain de pétanque. Pourquoi ? Eric Bouvet, responsable des Services Techniques, répond à notre question.



Une buvette de 20 tonnes qui fait double emploi

Saint-Jean, des tournois de pétanque...

Alors pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en créant une buvette en béton ?

Non seulement, elle empêchera une violation du lieu mais en plus, cela évitera aux associations de la

manutention en installant des tables pour financer leurs événements.

Cette buvette, qui a donc double emploi, pèse 20 tonnes et certaines communes avoisinantes trouvent l'idée plutôt originale et mènent, à leur tour, une réflexion similaire.

Tommy, nouvelle recrue des services techniques

Avec le Parc du Granier et les nombreux travaux à effectuer sur la commune, les services techniques avaient besoin de personnel supplémentaire. Parmi les nombreux postulants, Tommy Lonardonni a été embauché depuis le 1^{er} octobre dernier.

Tommy a 26 ans et est originaire de Chapareillan.

Il a préparé un Bac Professionnel au Bocage à Chambéry qu'il a obtenu avec succès.

Pendant 5 ans, il a travaillé en tant qu'agent technique à Crêts en Belledonne.

Grâce à son statut d'agent territorial, Tommy a pu bénéficier d'une

mutation interne et travaille désormais pour la commune de Chapareillan.

Tommy a pour principale mission l'entretien des espaces vert mais comme l'ensemble des agents techniques, il s'occupera également de toutes les tâches que lui incombe ce service.

Bienvenue !



Protocole sanitaire et Plan Vigipirate Renforcé au périscolaire



Depuis le 2 novembre, protocole sanitaire oblige, les services périscolaires (garderie du matin, du soir et restaurant scolaire) ont été maintenus dans les locaux d'origine en suivant les horaires habituels d'ouverture. Durant ces accueils, le port du masque (fourni par les parents) est devenu obligatoire pour tous les élèves des classes élémentaires, du CP au CM2. Les familles sont maintenant invitées à rester à l'extérieur des locaux lors de l'arrivée et du départ de l'enfant.

Des mesures restrictives sur le fonctionnement de ces services avaient déjà été prises en septembre et ont été renforcées pour cette reprise des écoles afin de limiter encore plus le brassage des

élèves qui reste une condition stricte et contraignante du protocole national. Pour exemple sur la cantine : les enfants d'âge élémentaire sont installés à table par classe, comme le sont déjà les maternelles.

La garderie du mercredi matin a cessé de fonctionner car il n'était plus possible d'accueillir les enfants dans les conditions habituelles. Le maintien de ce service nécessitait une mise à disposition de plusieurs locaux, une désinfection du matériel pédagogique et un taux d'encadrement impossible à mettre en place.

Parallèlement au protocole sanitaire, le plan Vigipirate a été renforcé suite aux attentats de Nice, ce

qui a engendré de nouvelles contraintes de fonctionnement de nos services.

Afin d'éviter toute intrusion pendant les temps périscolaires, les locaux sont obligatoirement fermés à clef : au niveau de la porte d'entrée pour la salle polyvalente et le restaurant scolaire et au portillon du pôle enfance / jeunesse où dorénavant une sonnette a été installée pour faciliter l'accueil des parents.

Les services périscolaires restent entièrement mobilisés, comme ils le font depuis le début de cette crise sanitaire, pour contribuer à un accueil sécurisé des élèves.

Brèves des échos...

Règlement intérieur de l'école maternelle

Le règlement de l'école maternelle publique a été remodelé et validé lors du premier conseil de classe.

Dans ce règlement ont été inclus :

- Le protocole sanitaire,
- L'interdiction de fumer aux abords des établissements
- L'interdiction des animaux dans l'enceinte de l'école

Ce dernier doit être signé par tous les parents.

Un goûter offert à chaque élève

Dans le contexte sanitaire actuel, Chapareillan développement et la municipalité ont été contraints d'annuler la « soirée de Noël ».

Afin de ne pas pénaliser les enfants, la commune a fait le choix d'offrir un goûter de Noël (brioche, jus de fruit, papillotes) à chaque élève.

399 gouters ont été distribués.

Futur appel d'offre pour le prestataire de fourniture des repas au restaurant scolaire

L'Association des Parents d'Elèves (APE) souhaitant augmenter les produits bio au restaurant scolaire, la commune travaille en partenariat avec Adabio et le Parc de Chartreuse pour la rédaction du nouvel appel d'offre à réaliser pour septembre 2021.

Des produits bio et éco-responsables au restaurant scolaire

Elior restauration évolue encore...

Notre prestataire actuel fournit maintenant 29% de produits bio et 45% de produits éco-responsables.

C'est au-delà de la prestation demandée dans le marché signée en 2017.

Souvenirs d'automne à l'accueil de loisirs



Halloween



Les pitchouns venant de terminer la décoration de leur tablier avant de participer à Top Chef !



Halloween



Fabrication automnale



Stage Hip-Hop

Accueil de loisirs : vacances d'hiver



Le programme des vacances d'hiver sera disponible uniquement sur notre site et sur notre page Facebook à partir du 15 décembre 2020. Il ne sera plus distribué dans les écoles.

Les inscriptions débuteront le lundi 4 janvier 2021 à 20h00 par courriel. Attention ! Les inscriptions ne seront prises en compte par courriel et par écrit qu'à partir de 20h00 directement au pôle enfance / jeunesse dans l'ordre d'arrivée.

Contact :

Pôle enfance / Jeunesse
Chemin des écoliers
enfancejeunesse@chapareillan.fr
☎ : 04 76 71 91 34
38530 CHAPAREILLAN

Une bonne nouvelle !

Depuis le mercredi 2 décembre, la bibliothèque municipale est ouverte au public, aux horaires habituels, dans le respect du protocole sanitaire.

Horaires de la Bibliothèque

Mercredi
10^h00 / 12^h00
14^h00 / 18^h00

Vendredi
16^h00 / 18^h00

Samedi
9^h30 / 12^h00



Le coup de cœur de la bibliothèque

Couleurs de l'incendie
de Christian de Metter,
d'après le roman de Pierre Lemaître.

Un roman graphique extraordinaire, qui une fois de plus, grâce à une colorisation remarquable, donne vie aux personnages de Pierre Lemaître.

Cette fois-ci, nous suivons l'histoire de Madeleine Péricourt, fille de Charles Péricourt. L'histoire débute aux funérailles de ce dernier. Divorcée d'Aulnay Pradelle qui croupit en prison suite à ses trafics durant la première Guerre Mondiale, Madeleine refuse d'épouser en seconde noce le fidèle ami de son père, Joubert. Mais lorsque son fils Paul se défenestre lors des funérailles de son grand père, Madeleine sombre dans une dépression. Célibataire, mère d'un enfant paralysé, elle se désintéresse de son empire financier et laisse la gestion à Joubert. C'est à ce moment précis qu'elle se retrouve plongée dans un

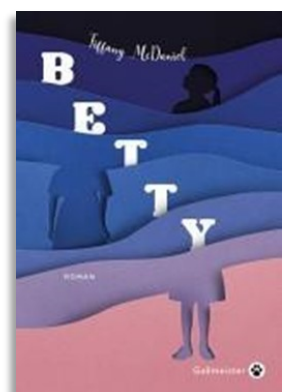
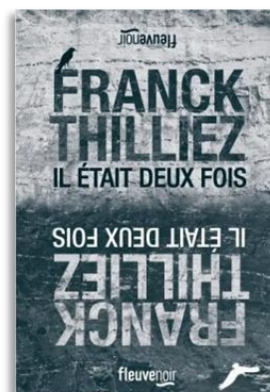


imbroglio politico-financier mené par sa propre famille et ses proches.

Mais pour Madeleine, pas question de fléchir, sa vengeance sera implacable.

La roue tourne...

Dernières acquisitions



Be You'TY : de l'esthétisme à l'état pur

Esthéticienne depuis 20 ans, Geneviève Del Monaco a ouvert, depuis septembre, son propre salon d'esthétique à Chapareillan. Passionnée par le bien-être et la reconnaissance de la femme, Geneviève vous propose différents soins pour votre bien-être et votre beauté.

Quels sont les soins proposés par Be You'TY ?

Mon salon propose de nombreux soins comme les soins du visage, la beauté des mains (manucure, pose de vernis normal et semi-permanent, pose d'ongles en résine, limage...), la beauté des pieds, des épilations, des massages du corps relaxants et également des extensions de cils.

Peut-on en savoir plus sur l'extension de cils ?

Une extension de cils est une pose naturelle de cils à cils dont l'objectif est de les accentuer. On ajoute une extension en fibres synthétiques hypoallergéniques sur chaque cil naturel.

Cette extension dure environ 3 à 4 semaines ce après quoi un remplissage sera proposé.

Il faut savoir qu'une formation de qualité est nécessaire pour ce type de réalisation.

Justement, quels sont les produits que vous utilisez ?

Tous les produits sont des marques de qualité.

Concernant l'extension de cils, je travaille avec une marque londonienne, une des meilleures sur le marché. Tous les cils sont synthétiques sans dérivés d'animaux et hypoallergéniques.

A propos de la beauté des mains, j'utilise des produits de renommée internationale. Tenue longue durée assurée.

Pour les soins du visage, j'ai choisi une marque française, labellisée bio, non testée sur les animaux et portant la mention Slow Cosmétique.

Qu'est ce que signifie Slow Cosmétique ?

La Slow Cosmétique est une démarche écologique et éthique, fondée sur une volonté commune de promouvoir un mode de consommation naturel, sain et raisonnable de la cosmétique.



Geneviève Del Monaco

Contact :

Geneviève Del Monaco

gene.tromme@gmail.com

☎ : 06 85 68 12 78

Site : genetromme.wixsite.com/beyouty

Facebook : @beyouty.delmonaco.5

Instagram : beyoutychapareillan

Une nouvelle coordonnée...



THÉRAPEUTE VISCÉRAL REBOUTEUX

SAUVEUR GRAMMATICO

111 chemin de Côtagnier

Chapareillan

☎ : 07 70 46 72 88

Consultation à domicile

sur Chapareillan

ou au cabinet à la Motte Servolex

Sur rendez-vous

Une épicerie bio / vrac / local

Mme et M. Bertrand ont pour projet d'ouvrir à Chapareillan une épicerie qui proposera des produits en vrac, bio et/ou local. L'idée est de consommer différemment afin de réduire ses déchets, de promouvoir le commerce de proximité et la production locale et saine. Telles seront les valeurs de l'épicerie ! Ce questionnaire est réalisé dans le but de recueillir l'avis des habitants du secteur.

Pour apprendre à mieux connaître vos habitudes et à vous proposer le projet le plus adapté à vos attentes, merci de bien vouloir répondre à un questionnaire en ligne :

<https://www.askabox.fr/repondre.php?s=292456&r=SPUJvVD1EhFh>

Un homme toutes mains à Chapareillan

Depuis juillet, Olivier Dujols est devenu auto-entrepreneur et a créé sa propre société de services pour devenir un « homme toutes mains » auprès des particuliers.

Qu'est-ce qu'un « homme toutes mains » ?

Un homme toutes mains s'occupe de petits travaux ou services que les clients ne peuvent assumer seuls, faute de temps, à leur domicile. En bref, je peux réparer un lavabo, monter un meuble, tondre une pelouse, faire votre ménage...

Quelles formations avez-vous suivies ?

Aucune, mais j'ai toujours aimé bricoler, jardiner et j'ai également une expérience similaire due à mon ancien emploi.

Néanmoins, je ne peux pas proposer n'importe quels services, car certaines prestations nécessitent un agrément, ou bien sont limitées dans leur durée, comme par exemple une intervention de petit bricolage prévoit de ne pas excéder plus de 2 heures de travail, afin de ne pas être en concurrence avec les

artisans dont c'est le métier.

Le secteur du service à la personne est donc très réglementé.

Quels types de services proposez-vous ?

Je propose différents services liés à la vie quotidienne comme le bricolage, le jardinage, le ménage, le repassage, la livraison de linge repassé ou de courses. Je peux également vous dépanner en informatique ou bien surveiller temporairement votre domicile ou vous apporter une aide administrative.

Je propose également des services liés à la famille comme la garde d'enfants de plus de 3 ans ou encore des cours ou du soutien scolaire.

Je peux aussi garder les animaux des personnes dépendantes ou apporter une aide temporaire (hors personnes âgées et handicapées).



Olivier Dujols

Des aides sont prévues pour les particuliers qui font appel à vos services ?

Oui ! Il faut savoir que si vous faites appel à mes services, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 % sur l'ensemble de mes prestations. Si vous êtes imposable, ce crédit d'impôt viendra en diminution du montant de votre impôt sur le revenu. Par contre, si vous n'êtes pas imposable, le montant du crédit d'impôt vous sera restitué.

Contact :

Olivier Dujols

olivier.dujols@icloud.com

📞 : 06 70 30 58 10

Sandra Ka : showroom, mode et beauté

Depuis 8 ans, situé au 405 Chemin du Vorget à Chapareillan, le Showroom de Sandra Ka vous fait découvrir dans un lieu unique convivial et cocooning, son univers alliant la mode et la beauté

Que peut-on trouver dans votre showroom ?

Mon showroom propose deux espaces dédiés à la femme et un espace mixte

- le shop prêt-à-porter et accessoires féminins tendance dans un style bohème - rock - chic fabrication Italienne ou française.

Toutes les semaines, je pars chiner dans toute la France des nouveautés que vous retrouvez immédiatement en boutique, mais aussi sur notre page Facebook ou sur l'E-Shop,

- un espace beauté bar à cils et bar à ongles : nous privilégions les toutes dernières techniques novatrices (ongles en porcelaine, extension de cils),
- un salon de coiffure / bar-bier privatif (sur rendez-vous).



Nous travaillons avec des marques reconnues mondialement respectueuses de l'environnement et sans agression. Nous nous formons régulièrement pour proposer à nos

clients le meilleur.

L'esprit qui nous anime est basé sur le conseil et l'écoute du client afin de satisfaire au mieux les attentes de chacun et ainsi créer une réelle relation privilégiée

Quels sont les horaires d'ouverture de votre showroom ?

Les horaires varient chaque semaine afin de nous adapter aux clientes. Les horaires sont mis sur Facebook, chaque lundi matin.

Contact :

Sandra Ka

405 chemin du Vorget - Chapareillan
sandraka.showroom@gmail.com

📞 : 06 88 87 65 47

Facebook : @sandraka38

Site : sandraka.com



Nouvelle collecte de sang

La dernière collecte du vendredi 23 octobre 2020 à Barraux a vu se présenter 99 généreux donateurs, pour 100 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 95 personnes prélevées et 6 nouveaux donateurs.

LUNDI 18 JANVIER
16^H30 / 19^H45
Salle polyvalente

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

**DONNER SON SANG,
C'EST DONNER 20 MINUTES
POUR LE PRÉLÈVEMENT
ET PRENDRE UNE COLLATION
IMMÉDIATEMENT APRÈS.
ET C'EST TOUJOURS AGIR
POUR LE BIEN DE TOUS.**

Renseignements :
☎ : 0800 109 900 (numéro gratuit)

Ludichap, nouvelle association

LUDICHAP est une nouvelle association de Chapareillan.

Elle est composée de personnes réunies par l'amour du jeu.

Par définition le jeu est « une activité [...] dont le but essentiel est le plaisir qu'elle procure » !

Quel que soit notre âge, nous sommes tous concernés par le jeu.

L'enfant est spontanément attiré par le jeu, c'est son activité principale. Elle lui permet des découvertes, des expériences, essentielles à son développement et son épanouissement.

L'adulte lui, retrouve dans le jeu la notion de plaisir. En partageant ses expériences avec d'autres, le plaisir est décuplé !

Ce plaisir partagé, l'association LUDICHAP souhaite le faire vivre aux

habitants de Chapareillan et des alentours.

Pour ce faire, sur le modèle de ce qu'a pu proposer l'association Pause Partage, nous souhaitons organiser à Chapareillan :

- des matinées « Petite Enfance », où les parents et leurs jeunes enfants peuvent partager l'expérience du jeu, avec la présence d'une éducatrice de jeunes enfants,
- des soirées « Jeux de Société », où les adultes et enfants plus âgés peuvent partager l'expérience du jeu de société, accompagnés d'amoureux et expérimentés du jeu de société sous toutes ses formes !

Belles découvertes garanties !



Ludichap

Contact :
ludichap38@gmail.com

Serge Papagalli à Chapareillan

SAMEDI 6 MARS
Salle polyvalente
Tarif : 23 €



Billetterie :
Fleuriste « La Gentiane »
251 rue de l'Épinette
☎ : 04 56 85 09 95

Renseignements :
Chapareillandevveloppement@gmail.com



L'amicale Laïque pas découragée !

L'Amicale laïque a repris le chemin des écoles ! Notre AG annuelle s'est tenue le 17/09 et une partie du bureau a été renouvelée (voir photo ci-contre).

Puis, nous avons décidé de participer au festival *Livres en Marches*. 400 livres ont été ainsi collectés ! Mais le festival est reporté à novembre 2021.

Il en faut plus pour nous décourager ! Le contexte actuel nous pousse à nous réinventer. Ainsi, nous avons maintenu nos traditionnelles opérations de fin d'année. Nous remercions chaleureusement

notre fournisseur de saumons fumés *Le Martin Gourmet* et la *municipalité de Chapareillan* pour leur soutien. Ensemble, nous avons été en mesure d'adapter les modalités de distribution au protocole sanitaire. Un grand merci également à tous ceux qui ont passé commande !

Quelles sont vos idées pour continuer à financer les projets de nos écoliers ?

Venez échanger avec nous sur notre page Facebook, Messenger ou par mail.

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année (solidaires) !



De gauche à droite : UGNON-COUSSIOZ Marie : responsable bibliothèque - SPUIG Marlène : responsable bibliothèque - DUCOTTERD Cécile : vice-secrétaire - CELOT Sandra : présidente - RAUX Géraldine : secrétaire - BOTELLA Mathilde : trésorière - MEYER Sandra : vice-trésorière (absente sur la photo).

Contact :

amicalelaïque.chapa@gmail.com

Facebook :

Amicale Laïque de Chapareillan

Chapareillan développement espère maintenir son loto annuel



Comme chaque année, Chapareillan développement souhaite organiser son super loto annuel.

Pour le moment, l'association des commerçants fait tout son possible pour le maintenir en février 2021 mais reste attentive aux futures annonces du gouvernement et projette éventuellement à décaler cette manifestation plus tard dans l'année.

Une information sera diffusée sur le site de la commune.

Renseignements :

chapareillandevopement@gmail.com

Des projets pour l'APE



L'association des Parents d'Élèves (APE) a fait sa rentrée avec un bureau entièrement renouvelé. Nous avons la volonté d'œuvrer avec bienveillance, le bien être de tous et la sécurité à l'école nous importent. Nous sommes aidés de parents qui s'investissent selon leur disponibilité.

L'élection des représentants des parents d'élèves pour les conseils d'école s'est déroulée début octobre. Merci d'avoir pris le temps de voter. Sur les 2 écoles, 15 parents d'élèves ont été élus titulaires ou suppléants. Si à votre tour vous souhaitez faire partie des représentants élus pour les années scolaires à venir, rapprochez-vous de l'APE.

Les premiers conseils d'école ont eu lieu. Malgré les contraintes imposées par le protocole sanitaire, nous constatons que, grâce aux efforts de chacun, la rentrée s'est faite dans des conditions acceptables. Merci à l'ensemble des équipes enseignantes et municipales pour leur investissement auprès de nos enfants.

Un groupe de travail concernant le restaurant scolaire s'est constitué. Une rencontre avec Mme la Maire, Mme Gioanetti (adjointe à l'enfance) et Mme Savoye (responsable pôle enfance) a eu lieu afin de faire l'état des lieux du projet en cours. La rédaction d'un cahier des charges contenant les critères de sélection du prochain prestataire de restauration collective à la rentrée scolaire 2021 est en cours.

Un deuxième groupe de travail est en constitution. Il a pour mission de mettre en place des actions de sensibilisation à l'utilisation raisonnée des écrans. Nous recherchons des parents intéressés pour rejoindre ce groupe et mettre en place des actions.

Vous êtes parent d'élève(s) et souhaitez rejoindre un groupe de travail ? Vous avez des questions, des suggestions ? Prenez contact avec nous, partagez vos idées.

Contact :

apec.chapa@gmail.com

Facebook : APE Chapareillan

Allo familles Isère : dispositif d'écoute et de conseils parentaux

En cette période toute particulière pour les familles, le Département de l'Isère a mis en place un numéro vert gratuit pour les parents, les adolescents, les enfants.

Allo Familles Isère, un dispositif d'écoute et de soutien

La crise sanitaire à laquelle sont soumis parents, adolescents et enfants, a des impacts émotionnels et psychologiques, qui peuvent parfois conduire à des tensions, à un épuisement, un repli sur soi, des burnout parentaux, voire même des violences intrafamiliales...

En réponse à un besoin grandissant et afin d'agir de manière préventive, le Département ouvre le dispositif téléphonique de soutien parental : Allo Familles Isère. Ce numéro vert gratuit favorise la parole des familles et la recherche de solutions adaptées pour préserver prioritairement leur sérénité et leur bien-être.



Au bout du fil : une équipe qualifiée et pluridisciplinaire, tenue à une neutralité bienveillante dans le strict respect des règles de confidentialité.

S'il s'adresse prioritairement aux parents ayant des questionnements dans leur vie quotidienne avec leurs enfants, ce dispositif répond également aux interrogations et aux attentes des femmes enceintes, des adolescents et des enfants nécessitant un soutien.

Ouverture

du lundi au vendredi,
9^h00 / 12^h30 & 13^h30 / 16^h30

Vous avez besoin d'être entendu et d'être soutenu ?
☎ : 0800 00 38 38.



maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ? C'est possible depuis le 1^{er} janvier 2020 ! L'Etat vous propose une nouvelle aide financière : MaPrimeRénov', une aide juste qui s'adapte à vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète. MaPrimeRénov' vous permet de réaliser des travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Du conseil personnalisé à l'obtention de l'aide, l'Etat vous accompagne. Et à partir du 1^{er} Octobre 2020 encore plus de bénéficiaires !

À compter du 1^{er} janvier 2021, tous les autres propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés pourront également en bénéficier. L'ensemble des travaux qui feront l'objet d'un devis signé après le 1^{er} octobre seront éligibles.

Cette aide a pour but d'améliorer la qualité de service en accélérant et en simplifiant les démarches. Désormais, un simple dossier en ligne vous permettra de bénéficier d'une aide versée rapidement après la fin

des travaux sans attendre une réduction fiscale l'année suivante comme auparavant.

MaPrimeRénov' permet aussi de cibler davantage les travaux permettant le plus d'économies d'énergie. Elle peut financer une grande variété de travaux d'isolation, de ventilation, de changement de mode de chauffage, ou de rénovation globale. Les travaux les plus performants sont mieux financés et le montant de la prime est progressif afin de soutenir plus fortement

les ménages qui en ont le plus besoin.

Pour avoir le droit à MaPrimeRénov', il vous faut :

- être propriétaire d'un logement construit depuis plus de 2 ans ;
- faire réaliser les travaux par une entreprise Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE)

Renseignements :
maprimerenov.gouv.fr

Des aides pour les entreprises

Numérisation des commerces

Le Gouvernement met en place des mesures concrètes pour soutenir la numérisation des petites entreprises. Dans le contexte des restrictions sanitaires, l'objectif est de permettre à tous les commerçants, artisans, restaurateurs de développer une activité en ligne, afin de maintenir, voire développer leur activité.

Pour soutenir les entreprises et les collectivités dans la mise en place de solutions numériques, des aides financières sont proposées :

Un chèque numérique de 500 € sera proposé à tous les commerces fermés administrativement et aux professionnels du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, afin de financer l'acquisition de solutions numériques de vente à distance. Cette aide financière sera accordée sur présentation de factures à l'agence de services et de paiement, dans la limite de 500 €. Elle pourra être versée dès janvier 2021 et est prévue pour bénéficier à 120 000 entreprises fermées.

Renseignements:

www.economie.gouv.fr/plan-numerisation-commerçants

Transition écologique pour les entreprises

Le Gouvernement a annoncé le lancement d'un crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des locaux des TPE et des PME, pour les dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021.

Destiné aux entreprises qui réalisent des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments (isolation, système de chauffage, ventilation mécanique, etc.), ce crédit d'impôt équivaut à 30% des dépenses dans la limite de 25 000€ par entreprise.

Dans le cadre de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable, les entreprises sont incitées à prendre en compte les impératifs environnementaux dans leur développement, à travers des aides et financements publics.

Renseignements:

www.economie.gouv.fr/cedef/aides-entreprises-transition-ecologique



Le Département soutient ses commerces

Suite à la mise en œuvre du confinement, la fermeture des commerces appelés maladroïtement «non-essentiels» a fortement fragilisé tout un secteur qui s'était préparé à fonctionner avec le virus, grâce à des protocoles stricts, et qui subissait déjà, avec difficulté, les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

Plus largement, il existe un véritable enjeu autour de la création de boutiques en ligne chez nos commerçants locaux et nous avons un rôle important à jouer en la matière.

Pour cette raison, le Département de l'Isère soutient, depuis déjà 2 ans, l'initiative de la CCI du Nord Isère dans la mise en œuvre de son dispositif « En bas de ma rue ». Ce

site Internet vient en aide aux commerces en facilitant la mise en ligne de leurs produits en leur donnant ainsi la visibilité d'une vitrine virtuelle.

- C'est un outil clef en main, sans contrainte technique : quelques clics suffisent pour créer une boutique en ligne, et ainsi être visible 24h/24, tout en mettant en place le drive et la livraison à domicile simplement.

- La plateforme s'adresse à l'ensemble des commerçants et elle est mise à disposition gratuitement pour toutes les activités de vente de proximité.

- Il n'est demandé aucun engagement sur la durée de la part de commerçants.

Déjà plus de 16 500 produits sont en ligne et 270 adhérents ont rejoint le mouvement !



Renseignements :
enbasdemarue.fr

Les pompiers de Chapareillan - 1^{ère} partie

Textes et photos tirés de l'ouvrage « 1838 - 1996, 158^{ème} anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers » d'Yves Besson



Pompe de Bellecombe - 1846



Pompe de La Palud - 1880

Naissance des pompiers en France

La loi du 24 août 1790, obligea les municipalités à prendre des précautions sur leur territoire au sujet de toutes sortes de calamités, dont l'incendie. Celle du 6 octobre 1791 mit les communes dans l'obligation de posséder, dans la mesure du possible, des pompes et des seaux à incendie.

La garde nationale

Le 13 juillet 1789, on élabore une force armée dans la capitale. Le 15 juillet, son commandement est confié à Lafayette ; on l'appellera garde nationale.

Toutes les villes et villages auront leur garde qui sera formée sur le même modèle. Les chefs et membres de la garde nationale de Grenoble invitent la garde nationale de Chapareillan à se faire représenter par un détachement à la fédération du 11 avril 1790. Il est envoyé un détachement de 20 hommes commandé par Claude Falcon. Le décret du 12 juin 1790 leur donne un règlement uniforme, et celui du 14 octobre 1791 décide que le service dans la garde est obligatoire pour les citoyens âgés de 18 à 60 ans. Il est gratuit. La garde est organisée par canton et par district. Chaque bataillon a son drapeau tricolore avec les inscriptions « le peuple français, la liberté ou la mort ». Leur uniforme est composé d'une culotte et d'une petite veste blanche, d'un habit bleu avec des parements rouges, d'un tricorne orné de la cocarde tricolore ; ces vêtements sont taillés à leur frais. L'entraînement dans chaque commune se déroule tous les dimanches d'avril à octobre. Ils doivent, devant le maire et des officiers municipaux, prêter le serment « d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi, de maintenir la constitution du royaume ».

Le dimanche 11 juillet 1790, dans la grosse maison de Joseph Bietrix à la Ville, Joseph Ignace Bonnet, Président en l'absence du maire Louis Bravet, précise que la garde nationale de la commune de Chapareillan est invitée le mercredi 14 juillet 1790 à une fédération qui doit voir lieu au fort Barraux.

Le 29 juin 1797 à Barraux est établie l'organisation de la garde nationale de Chapareillan. La première compagnie sera commandée par le capitaine Jacques Coutavoz, et le caporal Charles Bernard. La deuxième sera commandée par le capitaine Joseph Ignace Bonnet, le lieutenant Charles Leroy, le sous-lieutenant Jean-Baptiste Bravet. La troisième par le caporal Charles Bravet.

Historique

Les premières compagnies de sapeurs-pompiers créées dans le département de l'Isère datent de 1837. Dans la lutte contre les incendies, les états Sardes avaient déjà doté les villages de compagnies. Charles Félix, roi de Sardaigne, autorisa par brevet la compagnie de Montmélian (1 200 habitants) le 21 juin 1826 avec un effectif de 60 hommes. Au recensement de 1826, la population de Chapareillan était de 2 449 habitants. L'ordonnance Royale du 15 février 1833 prescrivait l'organisation des compagnies de sapeurs-pompiers dans les communes. Il est presque évident que le bataillon communal servait à maintenir l'ordre, à surveiller les frontières, mais aussi participait à éteindre les incendies.

Le 16 mai 1837, la municipalité prit la décision d'acheter une pompe. Le maire, Antoine Jean Charles, citait : « *Il est urgent de pourvoir à cette acquisition le plus tôt possible, pour prévenir les effets désastreux d'un fléau qui au*

premier moment peut se manifester ».

Dans l'année 1846, une section de pompiers de Bellecombe fut mise sur pied, avec comme lieutenant, François Falcon.

Le 27 novembre 1853, on réorganisa la compagnie ; elle fut fixée à 122 hommes pour la commune, 80 pour La Plaine et 42 pour Bellecombe.

Le 5 septembre 1860, l'Empereur Napoléon III faisait l'honneur à Chapareillan de son passage. Ce fut un grand jour de fête. La compagnie des sapeurs-pompiers de la commune reluisait par sa beauté et sa tenue sous le commandement du capitaine de Maximy.

Le 12 mai 1862, le conseil municipal autorisa le paiement de 362.35 F de fourniture de tuniques, casques, ceintures, tabliers et bonnets à poil du sapeur-pompier.

Le 18 février 1894, était nommé Célestin Drillat, sous-lieutenant pour la section de La Palud en remplacement de Frédéric Guiffroy qui venait de décéder.

En 1895, le capitaine Puissant informait le maire Séraphin Uchet que la pompe était très défectueuse. Le 8 août 1896, achat d'une pompe avec char à 4 roues et tous les accessoires. Aux élections du 11 août 1896 sont élus : capitaine Alexis Puissant (section de Chapareillan) ; sous-lieutenant Eugène Uchet (section de Bellecombe) ; et le sous-lieutenant Célestin Drillat (section de La Palud).

Le 1^{er} décembre 1897, le capitaine Puissant informe que les sections de Bellecombe et La Palud ne pourront secourir en cas d'incendie que dans la commune. Celle de Chapareillan, seule, pourra intervenir dans les communes voisines.